

22P03

Lac à l'Aigle

Légende

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, O Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 A-Asbeste, C-Or, G-Gravier, I-Industriel, O-Dolomie, U-Autre  
 B-Bauxite, C-Calcin, J-Terre jaune, P-Ferme concession, X-Calcite  
 E-Minéral de silice, M-Manganèse, R-Ressources minérales, S-Sable  
 N-Terre noire, T-Tourbe

**Contrainte à l'activité minière**

**Contrainte majeure**

Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi

Période urbanisée

Territoire soustrait au régime de la désignation sur carte par arrêté ministériel

Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu

Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif**

Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**

Terres de catégorie II

Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini**

Entente Pilogon

**Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**

Nissanan de Bétiame, Essipit, Mashewishash, Nutsishkuan

**Frontières**

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 net de 23°22' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 6,07

Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 20

48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 20

**Echelle 1:50 000**

0 1000 2000 3000 mètres

**AVIS IMPORTANT**

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier  
<https://gestm.mines.gouv.qc.ca>

La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de GEMM  
<http://gestm.mines.gouv.qc.ca/serveur.asp>

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts  
 Québec

Carte de titres miniers mise à jour le 2025-03-30

